



# MARCILLE - INFOS

N° 205—MARS 2021

## Le mot du maire...



### Marcilléennes, Marcilléens,

Après un petit épisode neigeux et une période de froid glacial dont nous n'étions plus habitués, la douceur revient pour nous rappeler que le printemps est proche.

Le virus, quant à lui est toujours bien présent, et les vaccins tardent. La production est insuffisante pour palier à une forte demande, et les centres de vaccination de proximité, notamment celui de Retiers, n'ont pas encore l'autorisation d'ouvrir par manque de ces vaccins.

Dans la perspective de réouverture de la salle polyvalente aux activités des associations et au centre de loisirs en juillet, toujours en partenariat avec Croq'Vacances, les sanitaires font l'objet d'un rafraîchissement, avec la pose d'une peinture neuve.

Egalement, une nouvelle borne de protection incendie a été installée à l'entrée du parking Pierre et Marie Curie, ceci pour répondre à une recommandation lors de la dernière commission de sécurité de la salle polyvalente.

Concernant la motte féodale, les travaux de rejointoiment de la tour N°3 avancent bien, et l'échafaudage a commencé à être partiellement démonté. Une ouverture au public au printemps est toujours d'actualité.

Les travaux du nouveau cabinet d'ostéopathie ont débuté fin janvier. La dalle béton et les menuiseries ont été posées et l'isolation est en cours. Le planning est respecté et la réception est prévue fin avril.



### Incivilités :

Des actes de vandalisme répétés sont constatés sur la commune : fleurs arrachées, dépôts sauvages d'ordures en tout genre, dégradations sur des bâtiments publics ou privés ...

Pour la commune, ces actes représentent des coûts non négligeables, il faut remplacer ce qui a été cassé, et nos agents communaux passent ainsi du temps à réparer ou remplacer.

Pour les habitants, victimes de dégradations sur leurs biens, ces agissements, même s'ils font l'objet de dépôts de plainte, restent bien souvent impunis lorsque les auteurs ne sont pas formellement identifiés.

Notre commune n'est pas touchée par la délinquance, il s'agit plus d'une jeunesse qui s'occupe comme elle peut, ou d'adultes peu scrupuleux. Le respect mutuel doit être une force que nous devons cultiver pour pérenniser le bien vivre à Marcillé-Robert.



Le maire, Laurent DIVAY

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL—SÉANCE ORDINAIRE DU 16 FÉVRIER

Secrétaire de séance : LOAËC Gwénaëlle

### Finances : Demande de subvention au titre des amendes de police

Monsieur le Maire expose au conseil la répartition des recettes provenant du produit des amendes de police entre les communes de moins de 10 000 habitants. Il propose donc de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération suivante :

#### Aménagement la Route de Louvigné-de-Bais (RD 107)

Le montant prévisionnel de ces travaux s'élève à 307 360.08 € HT (368 832.10 € TTC)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

☞ **DÉCIDE** de réaliser les travaux d'aménagement de la Route de Louvigné-de-Bais (RD 107)

### Enfance-Jeunesse : Participation aux frais de fonctionnement de l'École Sainte-Marie pour l'année 2020/2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

☞ **DÉCIDE** de verser au titre des frais de fonctionnement la somme de 30 585 €, soit 7 646 € 25. À noter que le montant de 4ème trimestre sera calculé en fonction des effectifs à la rentrée de septembre 2021

### Enfance-Jeunesse : Participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles pour l'année 2020-2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

☞ **DÉCIDE** de demander le montant des participations aux communes extérieures, soit 1 330 € pour un élève scolarisé en classe de maternelle et 232 € pour un élève de primaire.

### Administration générale : Avis sur motion soutenant la continuité du subventionnement des projets et sorties pédagogiques du Collège de RETIERS

Monsieur le Maire explique que le S.I.G.C. de RETIERS avait émis la possibilité de la continuité du subventionnement des projets et sorties pédagogiques (sportives, artistiques, culturelles ...) du Collège de la Roche aux Fées par ses Communes membres après sa dissolution. Les délégués se sont engagés à soutenir les demandes de subvention auprès de leur conseil respectif et à approuver cette motion.

Après en avoir délibéré, à 4 voix POUR et 9 abstentions, le Conseil municipal :

☞ **DONNE** un avis favorable à la motion soutenant la continuité du subventionnement des projets et sorties pédagogiques du Collège de RETIERS

☞ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Envoyez vos articles pour le Marcillé-Infos du mois d'AVRIL avant le 25 mars 2021

Recevez le Marcillé-Infos par mail en envoyant vos coordonnées

[communication@marcille-robot.bzh](mailto:communication@marcille-robot.bzh)

## LA MÉDIATHÈQUE

### Lancement des prix littéraires « A la foli're » et « Kazabül » :

- Le prix A la foli're est un prix littéraire qui s'adresse aux lecteurs adultes des médiathèques de la Roche aux Fées. Les participants sont invités à lire 6 romans sélectionnés par des bibliothécaires et des bénévoles, puis à voter pour leur livre préféré.
- Le prix Kazabül s'adresse également aux adultes du réseau Libellule et propose une sélection de dix bandes dessinées d'inspirations variées et parues dans l'année écoulée.

Les sélections de BD et de romans sont disponibles dans les médiathèques du réseau Libellule.

### Informations pratiques :

Du 01/03/2021 au 15/11/2021

Proclamation des résultats fin novembre lors d'un temps convivial.

### Animation « Bébés lecteurs » en musique :

L'animation « Bébés lecteurs » accueille les tout-petits de 0 à 3 ans et leurs parents ou assistantes maternelles à la médiathèque.

Lauriane, bibliothécaire, et Françoise, dumistes au Hang'Art, animent la séance de lectures, de comptines et de chansons.

### Informations pratiques :

Le vendredi 12 mars, de 11h à 11h30

Animation gratuite. Sur réservation, nombre de places limité

**Horaires d'ouverture :** Mardi de 16h00 à 17h45\* Mercredi de 10h00 à 13h00, Vendredi de 11h à 12h30 et Samedi de 10h30 à 12h30

\*Dans ce contexte de couvre-feu, la médiathèque ferme ses portes le mardi à 17h45.



## R.P.I.—ÉCOLES PRIVÉES SAINTE-MARIE ET SAINT-PIERRE

### L'école sous la neige...

Cette troisième période a vu s'inviter la neige durant quelques jours pour le plus grand bonheur des élèves !

Au cours de cette période, les élèves de PS-MS-GS-CP du RPI ont découvert les quatre éléments à travers le spectacle de Bruno MARREC. Cette séance fut l'occasion pour les élèves de percevoir les éléments qui nous entourent (l'air, le feu, la terre et l'eau). Les CE1-CE2-CM1-CM2 furent invités par Bruno MARREC à découvrir la naissance de l'univers et du système solaire, à reconnaître les différentes planètes ainsi qu'à distinguer et nommer les objets célestes.

Les élèves de maternelle et les CP ont également confectionné de beaux masques pour fêter Mardi Gras.



Vendredi 19 février, nous nous sommes tous retrouvés à l'église de Marcillé-Robert pour célébrer le début du Carême et nous mettre en route vers Pâques ! Depuis quelques jours, les jonquilles s'ouvrent et nous offrent de belles couleurs jaunes.

Le printemps arrive... Si vous souhaitez inscrire votre enfant au sein du RPI pour la rentrée de septembre 2021, je vous invite à me contacter par mail aux adresses suivantes :

[eco35.st-pierre.visseiche@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco35.st-pierre.visseiche@enseignement-catholique.bzh)

[eco35.ste-marie.marcille-robot@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco35.ste-marie.marcille-robot@enseignement-catholique.bzh)

ou par téléphone au 02 99 43 69 07.



Ecole Sainte Marie  
28 rue des Bas Gasts  
35240 Marcillé-Robert

Ecole Sainte Pierre  
4 rue de la Corbinais  
35130 Visseiche

## LE PIMMS

La prochaine permanence du Pimms à Marcillé-Robert se tiendra le **mardi 23 mars** de 12h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00.

Pour information le Pimms Mobile Bus France Services ne fonctionnera pas à partir du 01/03/2021 jusqu'au 22/03/2021.

Il n'y aura donc pas de permanences durant cette période dans les communes de la Roche aux Fées,

Néanmoins la boîte mail [pimmsmobile35@pimms.org](mailto:pimmsmobile35@pimms.org) reste active en cas de besoin,

Permanence du PIMMS mobile Bus France Services dans votre commune

MARS						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeu	Vendredi	Samedi	Dimanche
Pas de permanence						
Pas de permanence						
Pas de permanence						
10h/13h30 - 13h/16h30 SAINTE COLOMBE	12h/13h - 14h/13h MARCILLE ROBERT	10h/12h30 - 13h30/16h MARTIGNE FERCHAUD	12h/13h - 14h/13h ESSE	12h/13h - 14h/13h BRES		
22	23	24	25	26	27	28
10h/13h30 - 13h/16h30 BOISTRUDAN	12h/13h - 14h/13h FORGES LA FORET	12h/13h - 14h/13h EANGES				
29	30	31				

Nos médiateurs & médiatrices sont disponibles et à votre écoute GRATUITEMENT et SANS RENDEZ-VOUS

Accompagnement dans vos démarches administratives | Aide à l'accès aux droits et services | Compréhension et/ou rédaction de vos courriers | Aide à l'administration (cartes, KASAT, etc.)

Nous sommes également joignables par téléphone : 07 78 81 92 05  
Et par mail : [pimmsmobile35@pimms.org](mailto:pimmsmobile35@pimms.org)



## INFORMATIONS IMPORTANTES



### VACCINATION contre la Covid-19

Si vous n'arrivez pas à obtenir un rendez-vous, n'hésitez pas à rappeler régulièrement le **numéro vert national 0800 009 110** (ouvert tous les jours de 6h à 22h), ou consultez les sites [www.sante.fr](http://www.sante.fr) ou [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr), la liste des centres de vaccination est régulièrement actualisée.

Si nous avons des informations complémentaires, nous vous tiendrons informés.



## La direction générale des Finances publiques renforce sa présence en Ile-et-Vilaine



Pour plus de proximité, de nouveaux points d'accueil fiscal sont déployés dans le département depuis janvier 2021. Des agents des Finances publiques sont présents chaque semaine, **sur rendez-vous**, pour traiter vos demandes concernant les impôts.

### Secteur de RENNES EST

Trésorerie **Châteaugiron** lundi après-midi  
Trésorerie **Cesson-Sévigné** lundi matin

### Secteur de RENNES NORD

France Services **Sens-de-Bretagne** mardi matin  
Trésorerie **St-Aubin-d'Aubigné** lundi matin

### Secteur de RENNES SUD

France Services **Janzé** vendredi après-midi  
SGC\* **Guichen** mardi matin

### Secteur de VITRÉ

France Services **La Guerche-de-Bretagne** vendredi matin  
Antenne SGC **Retiers** mardi matin

### Comment prendre rendez-vous ?

→ **sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)** à partir de votre messagerie sécurisée dans votre espace personnel ou à partir de la rubrique "Contact"

→ **en appelant le 0 809 401 401** du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 (*numéro non surtaxé*)

→ **auprès des France services (Pimm's)**

\* SGC : service de gestion comptable

## Peste Porcine Africaine. Attention danger

La peste porcine africaine (PPA), est une maladie virale et contagieuse des porcs et des sangliers, sans danger pour l'Homme, mais avec de graves conséquences pour la santé des animaux et l'économie de la filière porcine.

Bien que la peste porcine ne soit pas arrivée en France, elle est transmise par les sangliers, les porcs et aussi par la consommation des déchets de charcuterie. Ne donnez surtout pas ces résidus alimentaires à vos porcs.

### Déclaration obligatoire depuis le 1 janvier 2019

Toute personne qui détient un ou plusieurs porcs, même à titre privé, doit les déclarer à l'EDE (l'Etablissement Départemental de l'Elevage) à l'adresse suivante :

EDE de Bretagne 35 Antenne d'Ille et Vilaine rue Maurice Lannou CS 74223 35042 RENNES Cedex

Tél. 02 23 48 26 63 -

ede.identification35@bretagne.chambagri.fr

<https://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-la-campagne-de-communication-2020>



## Alerte Chenille Processionnaire du Pin



Les conditions météorologiques de cette mi-février vont déclencher, dès les prochains jours, les premières descentes massives de chenilles processionnaires du pin.

Tout ramassage ou manipulation des chenilles est à proscrire sans équipement de protection adapté (masques, gants, lunettes) car le risque d'urtication sévère est majeur à ce stade de développement. Il est actuellement trop tard pour entreprendre des mesures de lutte efficaces sur les chenilles dans leur phase de pleine mobilité. Le principe d'urgence le plus efficace consiste à utiliser un désherbeur thermique à gaz type chalumeau qui permet de neutraliser les chenilles au sol sans contact direct.

Il est important de limiter et baliser les accès aux zones à risques et d'informer les enfants sur les dangers encourus.

Dans la mesure du possible, les chiens et les chats doivent être isolés des zones de circulation et d'enfouissement aux abords des pins. En effet, les atteintes chez les animaux domestiques peuvent être extrêmement graves, voire fatales.

Sur le domaine public, il est recommandé d'éviter la promenade des animaux domestiques aux abords des pins sylvestres, des pins noirs d'Autriche, des pins maritimes, des pins laricio, et quelques fois des cèdres.

En fonction de l'évolution des conditions météorologiques, ce phénomène dangereux peut durer jusque fin mars.

L'équipe de la FGDON reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

**FGDON** Ile & Vilaine  
Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Ille et Vilaine  
Contactez nous : 02.99.23.57.91 ou fgdon35@fgdon35.fr

ATTENTION FGDON35 change d'adresse  
Adresser toute correspondance à :  
FGDON ILLE ET VILAINE  
BP 14226  
35342 LIFRÉ CEDEX

## Le BAFA ? C'est quoi ?

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) permet d'encadrer à titre non professionnel, à partir de 17 ans, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs (ou centre de vacances et de loisirs).

Dans la continuité du BAFA, si le stagiaire souhaite progresser dans l'animation, il peut ensuite passer le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) à partir de 18 ans. **Passer le BAFA, c'est donc l'opportunité de nouvelles expériences et l'occasion de développer ses compétences.**

Depuis janvier 2021, le Conseil d'Administration de la Caf 35 a validé les nouvelles modalités de financement favorisant ainsi l'accès à ces formations.

L'action sociale de la Caf souhaite développer largement sa campagne d'information à ce sujet pour qu'un plus grand nombre de nos jeunes (et moins jeunes) puisse s'y intéresser, se sentir concernés et puissent y accéder facilement.

### Retrouvez toutes les informations sur les sites :

- \* de la Caf d'Ille-et-Vilaine : > pour les allocataires : <https://caf.fr/allocataires/caf-d-ille-et-vilaine/offre-de-service/enfance-et-jeunesse/la-formation-bafa-et-bafd> > pour les partenaires : <https://www.caf.fr/partenaires/caf-d-ille-et-vilaine/par-tenaires-locaux/jeunesse>
- \* de l'Etat : Site national d'inscriptions BAFA/BAFD <https://www.jeunes.gouv.fr/spip.php?rubrique1143>
- \* du SD JES35 : <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sports-et-vie-sociative/Jeunesse/BAFA>
- \* du Département 35 : <https://www.ille-et-vilaine.fr/taxo/jeunes> Nous comptons sur vous pour diffuser cette information dans vos accueils, vos permanences, vos réseaux, vos partenaires...

Ensemble, faisons que ce dispositif soit mieux connu et davantage proposé, car le BAFA est un réel tremplin pour travailler dans le secteur de l'animation de loisirs en accueils collectifs de mineurs.



### Job dating pour des besoins sur le territoire à :

- Retiers le 2 mars
- Janzé le 11 mars



Privilégier le rendez-vous soit à [pae.janze@rafcom.bzh](mailto:pae.janze@rafcom.bzh), soit tél 02 99 47 16 67

### Découverte des métiers, Transport de Voyageurs (sur rendez-vous exclusivement)

**MATINÉE DE RECRUTEMENT**  
Avec notre agence SAMSTC EMPLOI VITRE  
**Le 11 Mars 2021**  
de 9h30 à 11h30

**RENCONTRONS NOUS A LA CANOPEE COWORKING DE JANZE**  
2 rue Louis Amoureux, 35150 JANZE  
**N'OUBLIEZ PAS VOTRE CV !**

AGENCE SAMSTC EMPLOI VITRE, 12 815 BOULEVARD SAINT MARTIN, 35500 VITRE - TEL: 02 99 74 08 12 vitre@samstc-emploi.fr

## AUTRES INFORMATIONS

### BESOIN D'UN SOUTIEN POUR VOTRE LOGEMENT SUITE À LA CRISE SANITAIRE ?



### Une aide gratuite pour payer votre loyer ou votre prêt immobilier



0970 800 800  
9h-17h30 lun.-ven. (appel non surtaxé)

[actionlogement.fr](http://actionlogement.fr)  
> rubrique "Surmonter des difficultés"

ActionLogement

### Le saviez-vous?

Pourquoi dépenser de l'argent pour un objet qui ne servira qu'une fois ?  
Emprunter ou partager un objet avec ses voisins, amis ou famille pour plus d'économies et moins de déchets.



Le confinement a permis de faire le vide dans les placards et les armoires...

C'est le moment de donner au Bon débarras, **la Recyclerie qui a ouvert à ESSE.**

Petit électro-ménager, vaisselle, vêtements, jouets, déco, sauf les gros meubles et le gros électroménager pour une question de place, doivent être en état de marche « Les objets proposés sont en bon état et réemployables, vendus à petits prix. » Les visiteurs trouveront les mêmes articles que dans un mini Emmaüs.

Le Bon Débarras se trouve au lieu-dit « la Rue Hamon » à ESSE. Tél. 07 82 08 18 47.

Dépôt d'objets les mercredis, vendredis et samedis de 10 h à 12 h.

Ouverture à la vente les mercredis et vendredis de 14 h à 18 h, et le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

